



COMMUNE
de
GOLINHAC
12140

Tél. 05 65 44 50 12
Fax. 05 65 48 60 32

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 04 novembre 2022 - 20h30

En application de l'article L5211-40-2 du CGCT et conformément à l'article 40 de l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, en vigueur le 1er juillet 2022.

DL20221104-01	Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1 ^{er} janvier 2023 pour le Budget Principal, Logements et CCAS	Approuvé à l'unanimité
DL20221104-02	Désignation du correspondant incendie et secours	Approuvé à l'unanimité
DL20221104-03	Approbation de l'acte constitutif du groupement de commande dans le cadre du contrôle, de la maintenance et de l'entretien des poteaux incendie	Approuvé à l'unanimité
DL20221104-04	Auberge La Bastide d'Olt – tarifs 2023 – Budget Equipements touristiques	Approuvé à l'unanimité
DL20221104-05	Auberge La Bastide d'Olt – Annulation de la part variable de la redevance affermage correspondant au résultat 2021 et autres demandes	Contre à l'unanimité
DL20221104-06	Création d'un emploi permanent au service technique	Approuvé à l'unanimité
DL20221104-07	Evolution de l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère à la Commune de Golinhac	4 Pour 3 Abstentions 2 Contre